

## **1. PRESENTATION DU CONCOURS**

1.1 Le Jury

1.2 Organisation du concours

1.3 Déroulement du concours 2004

## 1.1 LE JURY.

Liste des membres du Jury (arrêté du 22 décembre 2003)

<b>M. Michel DAUÇA</b>	Professeur des Universités 1 <sup>ère</sup> classe / Académie de Nancy-Metz / Président
<b>M. Dominique ROJAT</b>	Inspecteur général de l'Education nationale / Vice -Président
<b>M. Jean – Marc DEMONT</b>	Professeur de chaire supérieure / Académie de Paris./ Vice-président
<b>Mme Corinne ABBADIE.</b>	Maître de conférences des Universités / Académie de Lille.
<b>M. Jean-Claude BAEHR</b>	Professeur des Universités 2 <sup>ème</sup> classe / Académie de Poitiers
<b>M. Jean-François BEAUX</b>	Professeur de chaire supérieure / Académie de Versailles
<b>Mme Marie-José BERLEUR</b>	Professeur de chaire supérieure / Académie de Créteil
<b>M. Jacques BOUSCASSE</b>	Professeur agrégé classe normale / Académie de Dijon
<b>M Daniel BRETON</b>	Professeur agrégé classe normale / Académie d'Aix-Marseille.
<b>Mme Claire CASNIN</b>	Professeur agrégé classe normale / Académie de Versailles
<b>M. Antoine CUVILLIEZ</b>	Professeur agrégé classe normale / Académie de Rouen
<b>M. Philippe D'ARCO</b>	Professeur des Universités 2 <sup>ème</sup> classe / Académie de Paris
<b>M. Jean-François DECONINCK</b>	Professeur des Universités 1 <sup>ère</sup> classe / Académie de Rouen
<b>M Pascal DEGRACE</b>	Maître de Conférences des Universités /Académie de Dijon
<b>M Philippe DONAIRE</b>	Professeur agrégé classe normale / Académie de Grenoble.
<b>Mme Caroline ESCUYER</b>	Professeur agrégé classe normale / Académie de Strasbourg.
<b>Mme Valérie FENELON</b>	Maître de Conférences des Universités / Académie de Bordeaux

<b>M Jean-François FOGELGESANG</b>	Professeur agrégé classe normale / Académie de Versailles.
<b>M. Jean FOUCRIER</b>	Professeur des Universités 1 <sup>ère</sup> classe / Académie de Créteil
<b>Mme Dominique GERANT</b>	Maître de Conférences des Universités / Académie de Nancy-Metz
<b>M. Didier GRANDPERRIN</b>	Professeur de chaire supérieure / Académie d'Orléans-Tours
<b>M. Jean Louis JULIEN</b>	Maître de Conférences des Universités / Académie de Clermont Ferrand
<b>M. Jean Claude LAFAY</b>	Personnel de direction hors classe / Académie de Paris
<b>M. Yves LAGABRIELLE</b>	Directeur de Recherche au CNRS / Académie de Montpellier.
<b>M. Jacques LAUGA</b>	Professeur des Universités 2 <sup>ème</sup> classe / Académie de Toulouse
<b>M. Olivier LECESNE</b>	Professeur de chaire supérieure / Académie de Lyon
<b>Mme Christine LECONTE</b>	Professeur agrégé classe normale / Académie de Paris
<b>M Jean- François MADRE</b>	Professeur agrégé classe normale / Académie d'Amiens
<b>Mme Aline MAHE</b>	Maître de Conférences des Universités / Académie de Versailles
<b>M Stéphane MAURY</b>	Maître de Conférences des Universités / Académie d'Orléans
<b>M François MICHAUD</b>	Maître de conférences des Universités / Académie de Nice
<b>M Olivier MONNIER</b>	Professeur agrégé classe normale / Académie de Paris .
<b>Mme Marie Lola PASCAL</b>	Chargée de recherche CNRS / Académie d'Orléans-Tours
<b>Mme Christiane PERRIER</b>	Professeur de chaire supérieure / Académie de Lyon
<b>Mme Carole PETIT-MARIANI</b>	Maître de conférences des Universités / Académie de Paris
<b>M Pierre PEYCRU</b>	Professeur de chaire supérieure / Académie de Bordeaux
<b>M. Daniel POISSON</b>	Professeur de chaire supérieure / Académie de Nice
<b>M. Michel POPOFF</b>	Professeur des Universités 1 <sup>ère</sup> classe / Académie de Nice

<b>M. Didier QUESNE</b>	Maître de conférences des Universités / Académie de Dijon
<b>Mlle Emmanuelle REVARDEL</b>	Maître de conférences des Universités / Académie de Bordeaux
<b>Mme Bénédicte RULLIER</b>	Professeur agrégé classe normale / Académie de Paris
<b>Mme Christine SAUX</b>	Professeur agrégé classe normale / Académie de Paris
<b>Mme Armelle SENECAUT</b>	Professeur de chaire supérieure / Académie d'Amiens
<b>M Adrien SIX</b>	Maître de conférences des Universités / Académie de Paris
<b>M.Thierry TATONI</b>	Professeur des Universités 2 <sup>ème</sup> classe / Académie d'Aix-Marseille
<b>M. Patrick THOMMEN</b>	Professeur de chaire supérieure / Académie de Paris
<b>M. Jacques TONNELAT</b>	Professeur de chaire supérieure / Académie de Toulouse
<b>M. Catherine VARLET-COEFFIER</b>	Professeur agrégé classe normale / Académie de Caen

#### **Participation aux épreuves et/ou auteurs du rapport**

##### **Epreuves écrites:**

##### **Epreuves de spécialité**

**Secteur A** : biologie et physiologie cellulaires, biologie moléculaire; leur intégration au niveau des organismes.

**Baehr** Jean–Claude, **Fénelon** Valérie , **Maury** Stéphane, , **Peycru** Pierre, **Poisson** Daniel , **Tonnelat** Jacques.

**Secteur B** : biologie et physiologie des organismes et biologie des populations en rapport avec le milieu de vie.

**Foucrier** Jean, **Grandperrin** Didier, **Lauga** Jacques, **Leconte** Christine, **Perrier** Christiane, **Tatoni** Thierry , **Thommen** Patrick , .

**Secteur C** : sciences de la Terre et de l'Univers, interactions entre la biosphère et la planète Terre.

**Cuvilliez** Antoine, **Deconinck** Jean-François, **D'Arco** Philippe, **Fogelgesang** Jean-François, **Quesne** Didier.

##### **Epreuves de contre-option**

Epreuve portant sur le programme de connaissances générales du secteur A pour les candidats ayant choisi le secteur B ou C pour l'épreuve de spécialité.

**Abbadie** Corinne, **Casnin** Claire, **Donaire** Philippe, **Gérant** Dominique, **Madre** Jean-François , **Monnier** Olivier , **Revardel** Emmanuelle, **Rullier** Bénédicte.

Epreuve portant sur le programme de connaissances générales du secteur B pour les candidats ayant choisi le secteur A ou C pour l'épreuve de spécialité.

**Berleur** Marie José, **Bouscasse** Jacques, **Degrace** Pascal, **Julien** Jean – Louis  
**Mahé** Aline, **Saux** Christine, **Varlet- Coeffier** Catherine .

Epreuve portant sur le programme de connaissances générales du secteur C pour les candidats ayant choisi le secteur A ou B pour l'épreuve de spécialité.

**Beaux** Jean- François, **Breton** Daniel, **Escuyer** Caroline, **Lecesne** Olivier,  
**Michaud** François, **Pascal** Marie Lola, **Petit-Mariani** Carole, **Popoff** Michel,  
**Sénécaut** Armelle.

### Epreuves orales:

**Secteur A** : biologie et physiologie cellulaires, biologie moléculaire; leur intégration au niveau des organismes.

**Abaddie** Corinne, **Baehr** Jean-Claude, **Casnin** Claire, **Madre** Jean-François,  
**Maury** Stéphane, **Peycru** Pierre, **Poisson** Daniel, **Revardel** Emmanuel,  
**Tonnelat** Jacques et **Dauça** Michel.

**Secteur B** : biologie et physiologie des organismes et biologie des populations en rapport avec le milieu de vie.

**Berleur** Marie-José, **Bouscasse** Jacques, **Foucrier** Jean, **Grandperrin** Didier,  
**Julien** Jean-Louis, **Lauga** Jacques, **Mahé** Aline, **Perrier** Christine, **Thommen** Patrick  
et **Rojat** Dominique.

**Secteur C** : sciences de la Terre et de l'Univers, interactions entre la biosphère et la planète Terre.

**Beaux** Jean- François, **Cuvilliez** Antoine, **D'Arco** Philippe, **Deconinck** Jean  
François, **Lagabrielle** Yves, **Lecesne** Olivier, **Pascal** Marie Lola, **Petit-Mariani**  
Carole, **Quesne** Didier, et **Demont** Jean Marc

Commentaire d'ensemble et réalisation du rapport :

**Dauça** Michel, **Demont** Jean-Marc et **Rojat** Dominique.

## 1.2 ORGANISATION ET MODALITES DU CONCOURS

Le concours comporte des épreuves écrites d'admissibilité constituées de trois compositions et des épreuves d'admission constituées de deux épreuves de travaux pratiques et de deux épreuves orales.

Lors de l'inscription, le candidat formule un choix irréversible se rapportant au champ disciplinaire principal sur lequel porteront les épreuves. Trois secteurs (A, B ou C) sont ouverts au choix des candidats (voir le détail des programme en 3-1,3-2 et 3-3) :

Les modalités d'organisation du concours découlent de l'**arrêté du 15 juillet 1999 modifiant l'arrêté du 12 septembre 1988 modifié fixant les modalités des concours de l'agrégation NOR : MENP9901240A**, publié au J.O. N°175 du 31 juillet 1999, page 11467.

Art. 3. - Les dispositions relatives à la section Sciences de la Vie et de la Terre figurant à l'annexe I de l'arrêté du 12 septembre 1988 susvisé sont remplacées par les dispositions ci-après :

Section Sciences de la Vie - Sciences de la Terre et de l'Univers

Le champ disciplinaire de l'agrégation externe de Sciences de la Vie - Sciences de la Terre et de l'Univers couvre trois secteurs :

- secteur A : biologie et physiologie cellulaires, biologie moléculaire; leur intégration au niveau des organismes ;
- secteur B : biologie et physiologie des organismes et biologie des populations en rapport avec le milieu de vie ;
- secteur C : sciences de la Terre et de l'Univers, interactions entre la biosphère et la planète Terre.

A chaque secteur A, B ou C correspond un "programme de connaissances générales" portant sur des connaissances du niveau des classes terminales des lycées et du premier cycle universitaire et un "programme de spécialité" portant sur des connaissances du niveau de la maîtrise universitaire. Un programme annexe à l'ensemble des trois programmes de connaissances générales porte sur des questions scientifiques d'actualité sur lesquelles les candidats peuvent être interrogés lors de la quatrième épreuve d'admission.

#### **A. - Epreuves écrites d'admissibilité**

Les trois épreuves écrites d'admissibilité portent chacune sur un secteur différent.

Elles peuvent se rapporter à un sujet donné et comporter ou non une analyse de documents :

- 1° Epreuve portant sur le programme de spécialité de l'un des trois secteurs A, B ou C choisi par le candidat lors de l'inscription (durée : sept heures ; coefficient 2),
- 2° Epreuve portant sur le programme de connaissances générales d'un secteur non choisi par le candidat pour la première épreuve (durée : cinq heures ; coefficient 1),
- 3° Epreuve portant sur le programme de connaissances générales dans le secteur non choisi par le candidat pour la première ou la deuxième épreuve (durée : cinq heures ; coefficient 1).

#### **B. - Epreuves d'admission**

1° Epreuve de travaux pratiques portant sur le programme du secteur choisi par le candidat pour la première épreuve écrite (durée : six heures maximum ; coefficient 2).

2° Epreuve de travaux pratiques portant sur les programmes de connaissances générales correspondant aux secteurs choisis par le candidat pour les deuxième et troisième épreuves écrites (durée : quatre heures maximum ; coefficient 2).

3° Epreuve orale portant sur le programme du secteur choisi par le candidat pour la première épreuve écrite.

Le sujet est tiré au sort par le candidat (durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : une heure et vingt minutes maximum. Présentation orale et pratique : cinquante minutes maximum ; entretien avec le jury : trente minutes maximum ; coefficient 4).

4° Epreuve orale portant sur les programmes des connaissances générales correspondant aux secteurs des deuxième et troisième épreuves écrites ou sur le programme annexe de questions scientifiques d'actualité.

Le sujet est tiré au sort par le candidat (durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : une heure et dix minutes maximum. Présentation orale et pratique : quarante minutes maximum ; entretien avec le jury : trente minutes maximum ; coefficient 3).

Les programmes de connaissances générales et les programmes de spécialité font l'objet d'une publication au Bulletin officiel de l'Education Nationale. Ils sont réexaminés tous les trois ans.

Le programme annexe portant sur des questions scientifiques d'actualité est publié annuellement au

Bulletin officiel de l'Education Nationale. »

Art. 4. - A l'annexe II de l'arrêté du 12 septembre 1988 susvisé, l'intitulé : « Section Sciences de la Vie et de la Terre » est remplacé par l'intitulé suivant : « Section Sciences de la Vie - Sciences de la Terre et de l'Univers ».

Art. 6. - Les dispositions du présent arrêté prendront effet :  
- à compter de la session de l'an 2001\* pour ce qui concerne l'agrégation externe de langue et culture chinoises et les agrégations externe et interne de Sciences de la Vie - Sciences de la Terre et de l'Univers.

Fait à Paris, le 15 juillet 1999.

\* Application reportée en 2002

Ces modalités sont résumées dans le tableau 1

	Durée	Coefficient	Nombre de points
<b>1. Epreuves écrites d'admissibilité</b>			
1.1 Option (programme de spécialité des secteurs A, B ou C)	7h	2	40
1.2 Contre-option 1 (programme général des secteurs A, B ou C en fonction du choix d'option)	5h	1	20
1.3 Contre-option 2 (programme général des secteurs A, B ou C en fonction du choix d'option)	5h	1	20
<b>Total des épreuves écrites</b>			<b>80</b>
<b>2. Epreuves d'admission</b>			
2.1 Epreuves de travaux pratiques			
2.1.1 Epreuve d'option (secteur A, B ou C suivant le choix du candidat aux épreuves écrites)	6h	2	40
2.1.2 Epreuve de contre-option (portant sur le programme général des deux autres secteurs)	4h	2	40
<b>Total des épreuves pratiques</b>			<b>80</b>
2.2 Epreuves orales			
2.2.1 Epreuve d'option (secteur A, B ou C suivant le choix du candidat aux épreuves écrites)	4h +50min.+30min.	4	80
2.2.2 Epreuve de contre-option (portant sur le programme général des deux autres secteurs) et/ou sur le programme annexe de questions scientifiques d'actualité	4h +40min.+30min	3	60
<b>Total des épreuves orales</b>			<b>140</b>
<b>Total général</b>			<b>300</b>

Tableau 1. Les modalités du concours

## 1.3 LE DEROULEMENT DU CONCOURS 2004

### 1.3.1 Le calendrier

#### **Admissibilité : Epreuves écrites**

- Mardi 30 mars 2004 : épreuve d'option (programme de spécialité des secteurs A, B ou C)
- Mercredi 31 mars 2004 : épreuve de contre-option sur le programme général du secteur B (pour les candidats A et C).
- Jeudi 1 avril 2004 : épreuve de contre-option sur le programme général du secteur C (pour les candidats A et B).
- Vendredi 2 avril 2004 : épreuve de contre-option sur le programme général du secteur A (pour les candidats B et C).

*Les résultats de l'admissibilité ont été publiés le mardi 25 mai 2004.*

#### **Admission : Epreuves pratiques**

- Vendredi 11 juin 2004 : réception des candidats et tirage au sort des sujets d'oral.
- Samedi 12 juin 2004 : travaux pratiques portant sur le programme de spécialité (secteur A, ou B, ou C)
- Dimanche 13 juin 2004 : travaux pratiques portant sur le programme général des deux autres secteurs.

#### **Admission : Epreuves orales**

- Du vendredi 18 juin au vendredi 16 juillet 2004.

*Les résultats de l'admission ont été publiés le vendredi 16 juillet 2004.*

### 1.3.2 Le déroulement pratique des épreuves d'admission du concours

Les questions administratives à toutes les étapes du concours ont été réglées avec l'aide très efficace des personnes des services de la DPE (Mme Guidon, Mme pourchasse, Mme Kerlogean, Mme Frimour, Mme Cognet, Mme Trois-Poux et M. Lassery). Les problèmes financiers et matériels du concours ont été résolus grâce au soutien du Service Inter-Académique des Examens et Concours (M. Le Goff, M. Marquaille, Mme Lam, Mme Germé).

Les épreuves pratiques se sont déroulées au Département de Biologie de l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC, 12 Rue Cuvier, 75005 Paris) pour les candidats des secteurs A et B et au laboratoire de SVT du Lycée Saint-Louis (44 Boulevard Saint-Michel, 75006 Paris) pour ceux du secteur C. D'excellentes conditions matérielles ont été offertes dans les locaux du Bâtiment Cuvier grâce à l'obligeance de Monsieur Porcheron (Directeur de la formation initiale), de Madame Grosjean (Secrétariat Général), de Monsieur Grard (Intendant), de Monsieur Bastide (Responsable des services techniques), de Madame Provansal et de Monsieur Six (Maîtres de conférences en Biologie). Il en fut de même au Lycée Saint-Louis grâce au soutien de Monsieur Lafay (Proviseur de l'établissement), de Monsieur Petit (CASU), de Madame Hubert (Adjoint d'Intendance). Il est important de souligner que les candidats ont pu disposer pendant les épreuves pratiques du concours de calculatrices électroniques fournies gracieusement par la Société Texas Instrument grâce à l'obligeance de Madame Monange (Responsable du Service Education). Le bon déroulement de ces épreuves a aussi été rendu possible grâce à l'aide précieuse de personnes étrangères au concours proprement dit, Monsieur Lacroix (Conducteur de travaux ONF Services graines et plants, Jura), Monsieur Philippe Mora (Université Paris XII), Monsieur Palaz (Aumonier du lycée Saint Louis). Il convient de remercier aussi, pour sa contribution, Monsieur Vernet, Responsable du laboratoire de chimie du lycée Saint-Louis. Enfin la réalisation technique de l'épreuve de travaux pratiques d'option A a été



permise grâce à l'aide de Monsieur Jacques Grassi du Services de Pharmacologie et d'Immunologie de Saclay (Direction des Sciences du Vivant du CEA).

Les épreuves orales se sont déroulées au Lycée Saint Louis (44 boulevard Saint Michel 75006 PARIS) grâce à l'accueil de Monsieur Lafay (Proviseur de l'établissement) et au précieux concours de Monsieur Guipont (Proviseur adjoint), de Madame Hubert (Adjoint d'Intendance), de Madame Bailleul (Gestionnaire/Agent Comptable) et de Madame Mallet (Agent Chef). Une aide précieuse a été apportée par Monsieur Vernet du laboratoire de chimie et par Monsieur Lodier, responsable du laboratoire de physique-sciences industrielles. Le bon fonctionnement des épreuves orales a été permis grâce à l'aide de personnels techniques de loge et d'entretien : Mr Le Bihan, Mr Lefebvre, Mme Liotti, Mme et Mr Mallet, Mr Moreau, Mme Patisson. Par ailleurs, un nombre non négligeable d'ouvrages a été généreusement offert par les maisons d'édition : De Boeck (Monsieur Frédéric Pousset), Doin (Monsieur Philippe Goutal), Dunod (Mademoiselle Anne Bourguignon), Ellipses, Editions INRA, Flammarion Médecines Sciences, Gordon et Breach Science Publishers (Madame Diane De Cicco). Le lycée Arago (Responsable de laboratoire: Mme Claire Piazzini), le lycée Henri IV (Responsable de laboratoire : Monsieur Eric Perilleux ), le lycée Louis Le Grand (Responsable de laboratoire : Madame Monique Rona) ont prêté du matériel audiovisuel pour l'équipement des salles utilisées par les candidats pendant leurs épreuves orales. Les équipements EXAO ont été fournis par les établissements Jeulin.

Pour le bon fonctionnement des épreuves d'admission, le bureau du concours a pu s'appuyer sur une équipe technique de grande qualité, qui comportait :

- pour les travaux pratiques, 8 personnels du Département d'enseignement de Biologie de l'Université Pierre et Marie Curie (75005 Paris) :

**BARBERA** Corinne : Adjoint Technique de Laboratoire (AJTL)  
**BIDART** Jean-Marc : Agent Technique de Laboratoire (AGTL)  
**BOISSELIER** Florence : Adjoint Technique de Laboratoire (AJTL)  
**DAHMANE** Mustapha : Technicien de Laboratoire (TL)  
**GERVI** Isabelle : Assistant ingénieur (AI)  
**GOGUELAT** Martine : Technicienne de Laboratoire (TL)  
**REKAB Tahar** : Agent Technique de Laboratoire (AGTL)  
**ROHIMBUX** Bibi : Agent des Services Techniques (AST)

- pour les travaux pratiques et les épreuves orales, 18 personnels de laboratoires travaillant dans le secteur des sciences de la vie et de la Terre de différents lycées, placés sous la responsabilité de Madame **JANVIER** Claudette (Technicienne de Laboratoire de classe supérieure au lycée St-Louis):

**BORDAS** Yvette : Technicienne de laboratoire (Lycée de Chartres, 28630 La Saussaye)  
**BOSMANS** Philippe : Technicien de Laboratoire (Lycée Janson de Sailly, 75775 Paris)  
**BOYER** Rémy : Technicien de Laboratoire (Université Paris 8 - Saint Denis 93526 )  
**CADOS** Chantal : Aide Technique de Laboratoire (Lycée Janson de Sailly, 75016 Paris)  
**DAHMANE** Djamila : Aide technique de Laboratoire (Lycée Saint Louis, 75006 PARIS)  
**DUBOIS** Stéphane : Aide de Laboratoire (Lycée de Presles, 03300 Cusset)  
**DUFOUR** Marie-Odile: Technicienne de Laboratoire (Lycée Hoche, 78000 Versailles)  
**EDOUARD** Maria : Aide de Laboratoire (Lycée Arago, 75017 Paris)  
**FAUCHON** René : Aide de Laboratoire (Lycée Saint-Louis, 75006 Paris)  
**ITOUUDJ** Dalila : Aide de laboratoire (Lycée Buffon, 75015 Paris)  
**JOVIC** Margarita : Aide de Laboratoire (Lycée d'Arsonval, 94107 St Maur des Fossés)  
**LANGLOIS** Bremcoumar : Aide de laboratoire (Lycée Lavoisier, 75005 Paris )  
**LE BRAS** Valérie: Aide Technique de Laboratoire (Lycée J. Rostand, 93420 Villepinte)  
**MOREIRA** Isabel : Aide de Laboratoire (Lycée Paul Bert, 75014 Paris)  
**PALEZIS** Corine : Aide Technique de Laboratoire (Lycée Lamartine, 75009 Paris)

**SINDE** Monique : Aide technique de laboratoire (Lycée Louis le Grand, 75005 Paris).

**TREBEAU** Armande : Aide de Laboratoire (Lycée H. de Balzac, 75017 Paris)

**VERNAY** Nicole : Technicienne de Laboratoire (Lycée Chaptal, 75008 Paris)

Cette équipe a fait preuve de compétence, d'efficacité, d'une grande conscience professionnelle et d'un dynamisme de tous les instants, permettant ainsi la réalisation notamment des épreuves pratiques du concours dans des conditions optimales malgré des contraintes matérielles qui imposaient un travail sur deux sites (Lycée St-Louis et UPMC) et la préparation le samedi 12 juin 2004 de 2 séances d'épreuves pratiques consécutives, d'une durée de 6 heures chacune. De plus, elle a assuré dans un délai très court (14-17 Juin) la préparation des salles et des collections nécessaires à l'oral sur le site du Lycée Saint-Louis.

Les épreuves pratiques et orales du concours ont été approvisionnées en matériel végétal grâce au service des cultures du Muséum d'Histoire Naturelle (Madame BERAUD, Directrice du Département et Monsieur JOLY) et à la participation active de :

**BALLOT** Laurent : Technicien Jardinier (Muséum d'Histoire Naturelle, 75005 Paris)

**DOUINEAU** Alain : Technicien Jardinier (Muséum d'Histoire Naturelle, 75005 Paris)

Une partie du matériel (algues unicellulaires,...) a été fournie par Mr YEPREMIAN, Département de Cryptogamie du Muséum d'Histoire Naturelle.

Le secrétariat du concours a été assuré par Mademoiselle **VYNCKE** Stéphanie (DEA) et Mademoiselle **PATERA** Jessica (DESS).

L'investissement personnel et le dévouement de l'ensemble de cette équipe se sont particulièrement manifestés vis à vis des candidats par un accueil et un suivi chaleureux et bienveillants pendant la préparation des leçons tout en gardant la réserve indispensable à l'équité du concours. Cette approche, associée à une coopération permanente avec les membres du jury des différentes commissions, a permis le bon déroulement de la session dans un esprit permettant aux candidats de faire valoir leurs qualités dans les meilleures conditions.